



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Octobre - Novembre 2017

sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 25 sept.
- (P3) Le recensement
- (P5) Tous au Parc de Loisirs

en ville

- (P6) Rencontre citoyenne
- (P6) Jardin partagé
- (P6) Une journée pour agir
- (P7) Vie éco
- (P7) Allez ! "Viens je t'emmène"
- (P7) Regards sur...
- (P8) Solidarité alimentaire

côté asso

- (P9) Manifestation dans la rue
- (P9) Echos d'assos
- (P10) Mérite associatif
- (P11) 15 ans de mobilisation
- (P11) Disparition

interco

- (P12) Ecole Jean Wiener
- (P12) Bien vivre à domicile
- (P12) Ouvrez la Halle...

culture

- (P13) Nouvelle saison, nouvelle équipe
- (P14) Humour décalé
- (P15) L'automne à la Médiathèque

enfance-jeunesse

- (P16) Retour Hélios
- (P16) Effectifs de la rentrée
- (P16) Conférence

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



Le 17 septembre, échauffement pour la course des écoles lors des Foulées Chartraines.

Le PARC DE LOISIRS

Un espace "Tous terrains"

A la fois stade d'athlétisme, aire de jeux, de pique-nique, terrain de cyclo-cross, chemin de randonnée, château imaginaire, écrin de verdure garant de la flore locale... Bientôt espace fitness... Depuis 25 ans le Parc de loisirs ne cesse d'évoluer et reste le terrain de jeux préféré de tous les Chartrains.

La suite
Page 5



conseil municipal

25 septembre 2017

Les principales décisions



■ Square du Béarn.

■ Aménagement - Urbanisme

. Opération de construction de logements collectifs : par la société Néotoa au 11, av. de Brocéliande (voir page 8).

. Opération Square du Béarn : convention de suivi de travaux, de remise d'ouvrage et d'échange foncier : 58 logements locatifs sociaux ont été construits par la société Néotoa, square du Béarn, en remplacement de bâtiments comportant 24 logements, datant des années 1970. Les deux bâtiments seront livrés en novembre 2017 et en février 2018.

Les bâtiments démolis occupaient une emprise au sol moins importante que les nouveaux bâtiments. Par ailleurs, une bande de terrain située en partie ouest de la parcelle, propriété de Néotoa, ne sera pas construite et doit donc être cédée à la Commune. Pour cette cession/acquisition, un accord est intervenu avec Néotoa aux conditions suivantes :

- Cession par la Commune à Néotoa d'une partie de parcelle, pour une surface de 1 329 m² soit un montant de 13 290 €.
- Cession par Néotoa à la Commune d'une partie de parcelle AM547, pour une surface de 26 m² soit un montant de 260 €.
- Remise en état du Square du Béarn et aménagement de places de stationnements publiques par Néotoa.
- Prise en charge des frais d'acte et de géomètre par Néotoa.

. Projet de déchetterie Rennes Métropole à Saint-Jacques de la Lande : Enquête publique - Avis de la

Commune : Rennes Métropole a pour projet l'ouverture d'une déchetterie à Saint-Jacques de la Lande, dans la Z.A.C de Mi-voie Le Vallon pour un coût estimé à 1 550 000 € HT, amorti sur 20 ans. Une enquête publique a été ouverte par le Préfet d'Ille et Vilaine du 21 août au 22 septembre 2017 concernant la demande de Rennes Métropole en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter cette déchetterie. Cette demande soulève des réserves : inquiétudes environnementales, risque de trafic dense, complexité du dossier d'enquête. Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité (une abstention), émet un avis défavorable, à la demande d'autorisation d'exploiter, par Rennes Métropole, une déchetterie à Saint-Jacques.

■ Finances

. Redevance d'occupation temporaire du domaine public pour la réalisation de travaux d'aménagements en domaine privé : la réalisation d'aménagements ou de travaux de bâtiments, par les promoteurs ou propriétaires privés, peut nécessiter une occupation temporaire du domaine public. Toutes les occupations du domaine public doivent faire, conformément aux dispositions réglementaires, l'objet d'une autorisation préalablement délivrée par le Maire. Toute occupation du domaine public sans autorisation constitue une infraction et est verbalisable. La redevance s'appliquera pour toute occupation temporaire du domaine public inhérente à la réalisation d'aménagements ou de travaux de bâtiments en domaine privé et concernant notamment les aménagements de propriété, les constructions neuves, la

rénovation, l'extension ou l'entretien de constructions existantes.

Les tarifs, applicables au 1^{er} janvier 2018, pour les autorisations délivrées à partir du 1^{er} décembre 2017 sont :

- . pour la réalisation de chantiers en domaine privé (zone de chantiers, bungalows, baraques et bennes, échafaudage...) : du 1^{er} au 7^e jour calendaire - Gratuit ; à partir du 8^e jour - 0,30 €/m²/jour calendaire.
- . pour le montage et le démontage de grue de chantiers : forfait de 100 €/jour

■ Administration Générale

. Présentation du rapport d'activités annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public du syndicat intercommunal de la piscine de La Conterie (consultable à l'accueil de la piscine).

■ Vie scolaire

. Rentrée scolaire 2017/2018 : information en chiffres (voir page 16).

■ Questions diverses

. Motion destinée au Gouvernement pour que soient remises en cause les orientations de sa politique du Logement : une loi visant à réduire les aides aux locataires du parc social ainsi qu'à contraindre les bailleurs pour qu'ils diminuent les loyers est sur le point d'être présentée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à l'État et à son Gouvernement de renoncer à leur intention de mettre en cause l'aide au logement, sans faire de véritables propositions nouvelles et claires ; l'ouverture d'une véritable concertation avec l'ensemble des collectivités et acteurs du logement aidé, destinée à conforter une politique juste et efficiente au service du logement social.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

état-civil

Naissances

- Martin Dupré
- 2 août - 6, square René Vautier
- Maël Osmane
- 19 août - 2 bis rue de Bretagne
- Adlan Laïche
- 19 août - 5, rue Berthe Morisot
- Noémie Gloaguen
- 23 août - 2, rue Jean Racine

Mariages

- Mathieu Le Breton et Kelly Talhouas
- 2 septembre - 8, rue Fort La Latte
- Fabrice Montier et Liseron Fenies
- 7 juillet - 3, rue du Callouet

Décès

- Jacques Crétier
- 12 septembre
- Conseiller municipal de 1995 à 2001

agenda

- Jeudi 12 octobre à 20h
1^{re} réunion "Journée citoyenne", salle du Conseil Municipal, en Mairie.

- Lundi 6 novembre à 18h30
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal

- Cérémonie de commémoration du 11 novembre
 - . 10h : place de la Mairie, rassemblement des Anciens Combattants, Pompiers, personnalités civiles et militaires.
 - . 10h30 : Cérémonie religieuse
 - . 11h15 : Place de l'Eglise, dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis dépôt de roses au jardin du souvenir au cimetière du centre en hommage aux combattants chartrains de la guerre 1914 /1918.

Octobre - Novembre 2017 - N°17.7

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Miclard
■ Rédaction : Gwenola Oryde Certaines
■ Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 4 décembre 2017.

Le Recensement

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement de la population de Chartres de Bretagne se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Le recensement général est une photographie régulière du territoire. Il permet de dénombrer la population de la France et de toutes les communes, décrire les caractéristiques démographiques et sociales de la population (âge, profession, conditions de logement, mode de transport...), compter les logements et décrire leurs caractéristiques. La succession de recensements permet de mesurer les évolutions démographiques et adapter les moyens de fonctionnement.

En pratique

Un agent recenseur se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite, c'est l'Insee qui travaillera pour analyser toutes les données.



Dans cette perspective, la commune de Chartres de Bretagne procède au recrutement d'agents recenseurs. Ils seront chargés d'effectuer la collecte des données auprès de l'ensemble des habitants. Ils seront encadrés par Gwenola Ory-de Certaines, coordonnatrice communale, qui les rencontrera régulièrement pour suivre leur travail et les assister dans leur collecte.



Les Portes de la Seiche, un nouveau quartier au sud de la commune.

La commune recrute des agents recenseurs

■ Pour quelle période ?

Les agents recenseurs devront être disponibles dès le début du mois de janvier 2018 car ils bénéficieront d'une formation préalable et obligatoire sur les techniques et les procédures du recensement. Leur mission s'achèvera à la fin de la collecte.

■ Quelles missions ?

L'agent recenseur dispose d'un mois pour collecter des informations dans un secteur de la ville comprenant au maximum 250 logements.

■ Quelles compétences ?

La mission d'agent recenseur exige d'être conscientieux, méthodique, disponible, respectueux de la confi-

dentialité et persévérant car plusieurs visites à domicile sont parfois nécessaires. De grandes qualités de contact sont souhaitées. Une grande disponibilité principalement le soir et le week-end est indispensable.

L'agent recenseur est rémunéré.

■ Comment postuler ?

Si vous êtes disponible à cette période, envoyez un courrier manuscrit et votre CV avant le 17 novembre 2017 à l'attention de Monsieur Le Maire, Esplanade des Droits de l'Homme - BP 77 635 - 35176 Chartres de Bretagne Cedex. Les entretiens auront lieu fin novembre 2017.

ÉDITO

Notre budget prévisionnel présenté et voté fin mars 2017 est de 10,091 millions d'euros en recettes de fonctionnement. En 2011, il était de 10,016 M€. Avec ces deux chiffres, chacun pourra constater que sur 6 ans l'écart est dérisoire.

Le premier poste de dépenses concerne le personnel. Il était de 4,4 M€ en 2011 ; 4,9 M€ en 2016 et 5,2 M€ au budget prévisionnel de cette année. La progression est pour une part due aux effectifs supplémentaires d'animation - éducation, suite aux nouveaux temps éducatifs à la charge des communes (depuis 2013). Ensuite, à partir de mi 2016, nous avons eu la revalorisation salariale des agents publics, après un très long gel des rémunérations durant 5 années (le point d'indice). Entre 2011 et 2017, les dépenses courantes (eau, énergie, travaux d'entretien et consommables, c'est-à-dire toutes les

dépenses qui ne relèvent pas d'investissements) sont au même niveau. Par contre, à partir de 2015 il a été retiré de nos recettes 300 000 € de charges d'entretien et d'investissements de voirie. En effet, les voiries et réseaux dont l'éclairage public, sont maintenant du ressort de la Métropole.

Nos dépenses pour participations (École de musique, piscine, syndicat de restauration) et subventions (CCAS, Sport, enseignement privé) évoluent peu (1,2 M€ en 2011 ; 1,36 M€ en 2017), de même que les frais financiers (100 K€ en 2011 et 95 K€ en 2017). Depuis 2015, confrontés à un contexte de plus en plus tendu entre les collectivités et l'État, nous avons réduit nos investissements ; c'est une mesure de précaution. Plus précisément, si dans les années 2011-2014, notre disponibilité financière pour investir (après avoir honoré toutes nos charges), s'élevait en moyenne à 1,6 M€, en 2017 nous esti-

mons celle-ci à seulement 0,950 M€ (il s'agit de l'autofinancement net de la commune).

L'État n'est pas étranger à cette situation. En effet, la dotation forfaitaire attribuée par ce dernier est passée de 702 000 € en 2013 à 28 000 € en 2017... C'est ce que les gouvernements successifs appellent "notre contribution à la réduction de la dépense publique". Il est parfaitement clair que si la dotation forfaitaire avait été maintenue, l'autofinancement dégagé dans nos comptes serait toujours au même niveau.

C'est dans ce contexte incertain que le Conseil municipal du 25 septembre 2017 a décidé de supprimer l'abattement facultatif de 5 % des bases établies pour le calcul de la taxe d'habitation. La suppression de cet abattement représentera 58 000 € de ressources supplémentaires. Un tel chiffre n'est

évidemment pas du même montant que celui concernant notre perte de dotation forfaitaire (- 674 000 €). La contribution annuelle de chaque redevable de la taxe d'habitation sera augmentée d'environ 18 € pour la part communale.

Ce changement ne retirera pas à la commune sa place de collectivité où l'effort fiscal est le plus faible des 43 communes de la Métropole.

En 2016, la moyenne de l'indice d'effort fiscal était de "1,36". L'effort le plus élevé est de "1,56" (Rennes) ; le plus faible de "0,84" (Chartres de Bretagne). Pour les communes de notre strate (5 000 à 10 000 habitants) il est de "1,14" en moyenne.

Philippe Bonnin,
Maire de Chartres de Bretagne,
Conseiller Départemental

Expression de la Majorité

Antilles : ça n'arrive pas qu'aux autres !

Les événements climatiques survenus aux Antilles et aux États-Unis doivent nous interpeler. Collectivités, entreprises, associations mais aussi chacun d'entre nous a le devoir d'agir pour enrayer le réchauffement climatique et ses conséquences.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 devrait permettre de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et renforcer l'indépendance énergétique de la France avec un meilleur équilibre des sources d'énergie.

Avec la convention des Maires, dès 2008, nous avons engagé notre plan climat communal. Depuis mars 2016, toutes les communes adhèrent au nouveau Plan Climat Métropolitain. Baisser les consommations émettrices de CO₂ tout en diminuant les autres impacts environnementaux : pollution, montée des eaux,... tel est notre défi. Ce plan nous concerne tous dans nos activités au quotidien.

À Chartres, nous agissons déjà et nous continuerons d'agir dans le domaine de l'habitat en encourageant les artisans locaux à développer leur savoir-faire au moyen de réalisations concrètes et exemplaires afin d'inciter les propriétaires de maisons anciennes à engager des travaux de rénovation thermique. Ils profiteront du dispositif "Écotravo".

Dans les bâtiments communaux, nous réduisons les consommations énergé-

tiques lors des travaux de rénovation. Les aménagements et extensions dans les écoles intègrent pleinement cette volonté. Le futur bâtiment à l'école Brocéliande sera dit "passif en matière de consommation". L'usage des bâtiments communaux est et reste une préoccupation permanente. Nous poursuivrons nos actions en faveur de la formation et de la responsabilisation des usagers des locaux sur les économies d'énergie.

Dans l'alimentation, nous favorisons les productions locales, de saison et à faible empreinte carbone. Ce sont les actions à poursuivre tant au niveau de la restauration collective (circuits courts, produits locaux, bio...) qu'au niveau des habitants. Nous encourageons déjà le jardinage dans les quartiers (jardins partagés, jardins en pied d'immeuble et dans les lotissements...).

Dans le domaine des énergies renouvelables, la filière biomasse communale sera renforcée par la plantation de nouvelles surfaces de façon à améliorer l'auto-provisionnement des chaudières bois communales.

Nous poursuivrons les aménagements d'itinéraires piétons-vélos et d'aires de covoiturage pour réduire l'usage individuel de la voiture.

L'école et les temps périscolaires sont des lieux privilégiés pour inciter les enfants à prendre part à ce vaste changement de nos habitudes.

La Majorité municipale

Expression de l'Opposition

Information aux nouveaux Chartrains

Al'heure de la crise mondiale, des dettes françaises, où tout le monde compte chaque euro dépensé, que les taxes et impôts flambent sur le citoyen lambda, le «Canard Enchaîné» s'est penché sur l'intercommunalité dont le fonctionnement devient inquiétant. Contrairement à de nombreux socialistes indemnisés j'ai assisté à la majorité des conseils municipaux de Chartres de Bretagne bien que ne percevant aucune indemnité. Depuis deux ans, je ne cesse de demander, à chaque occasion qui m'est présentée, une clarification sur le cumul des indemnités. Malgré deux rappels, je n'ai toujours pas obtenu l'ensemble des comptes rendus depuis le renouvellement des syndicats pour lesquels les Chartrains paient des impôts. Qui connaît dans cette commune le montant exact versé à chaque élu en plus de ses indemnités ? A part les intéressés, personne bien sûr ! Chers parents Chartrains, à la rentrée, lorsque vous avez inscrit vos enfants à l'école de musique et danse Jean WIENER avez-vous été informés que son président intercommunal M. Philippe BONNIN perçoit une indemnité de 570,22 euros par mois ? M'enfin si cela vous irrite un peu à l'idée de payer autant d'impôts au retour de vacances, allez donc vous détendre à la piscine de la CONTERIE où vous serez peut être accueillis par l'excellent président du syndicat intercommunal de la CONTERIE, M. Philippe BONNIN qui y encaisse 608,24 euros par mois. Laquelle piscine est alimentée en eau par le syndicat EAU DU BASIN

RENNAIS où le 3ème vice-président BONNIN y perçoit une indemnité de 589,23 euros même s'il ne siège pas ! Evidemment, nous ne connaissons pas les autres indemnités des fameux syndicats intercommunaux car nous avons toujours droit à un refus de dialogue de la part des ex-socialistes. Les indemnités des syndicats sont évidemment cumulables avec celles d'élus de la commune et c'est le cas du président BONNIN qui perçoit 1923,54 euros en qualité de maire puis 2.508,96 euros comme conseiller départemental. Sachez également que les fonctions de maire et de conseiller départemental ouvrent droit à des retraites complémentaires cumulables. Qui paie à votre avis ? Faites le calcul, nous sommes bien loin des soi-disant 1663 euros annoncés lors de la campagne électorale. Les syndicats intercommunaux sont aujourd'hui des structures essentiellement techniques dont les budgets sont établis exclusivement ou presque par les fonctionnaires et les élus se contentent généralement d'avaliser des décisions soumises. Et pendant ce temps, tous les mois, ces charmants conseillers tirent sur la manette magique pour entendre le doux bruissement des billets indexés qui tombent sur leurs comptes bancaires...

Pascal Huche

Droit de réponse

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Depuis des mois, l'unique signataire des textes qui nous parviennent reste fidèle au comportement qu'on lui connaît : refus de reconnaître la légitimité de l'élection de mars 2014 (alors qu'il avait été débouté par le tribunal administratif de Rennes le 18 juin 2014), outrances, insinuations, manipulations, détournement du sens de l'engagement public... Il parle de budget mais en

au signataire de l'expression de l'Opposition Octobre/Novembre 2017

ignore totalement la responsabilité et le travail des élus pour son élaboration et son exécution. En trois années, cet élu communal n'a jamais participé à la vie de notre collectivité ainsi qu'à toute réunion de travail dans l'intérêt de l'action municipale et intercommunale. Ce sont pourtant dans les instances officielles mais aussi concrètes que se décide l'avenir des services à tous les citoyens que nous sommes. Manifestement, il refuse de s'investir dans l'intérêt de notre commune et par conséquent d'assumer les responsabilités qu'il revendiquait pourtant au début du mandat : être le représentant des électeurs qui ont voté pour lui en sa qualité de tête de liste de l'opposition.

Trois ans plus tard, plus que jamais il semble tout ignorer du sens du devoir et de ce qu'est la responsabilité publique. Pour lui, la meilleure façon d'agir reste manifestement de dénigrer, médire et diffamer ; comme d'ailleurs le procureur de la République l'a déjà signifié en demandant sa condamnation, lors de l'audience au tribunal correctionnel du 3 novembre 2015 à Rennes... bien qu'il ne lui ait pas été infligé de condamnation.

Depuis la campagne électorale de février-mars 2014, tenir des propos populistes sur l'argent, la rémunération légale et justifiée des élus en charge de délégations et surtout pra-

tiquer la chaise vide en commissions municipales et maintenant au conseil municipal, tel est le comportement de cette personne. Sa seule façon d'exister reste de rédiger à distance et signer l'expression de l'opposition dans le journal "Le Chartrain".

Quelle image de la démocratie locale donne-t-il au travers de son absence d'engagement municipal ? A-t-on vu un jour Monsieur Pascal Huche agir dans l'intérêt de notre cité et de l'avenir de tous les Chartrains d'aujourd'hui et de demain ? Une personne dont on s'interroge si d'ailleurs elle réside sur la commune.

Philippe Bonnin, Maire



Tous au Parc de loisirs va y avoir DU SPORT !



■ Le Parc de loisirs, imaginé en 1982 autour de l'étang du Pâlis bleu.



■ Le Château de la Mécanique... théâtre de l'imaginaire.



■ L'araignée... Le terrain de jeu des plus âgés.

Marcher, courir, se reposer, jouer, découvrir, pédaler... Les occasions pour se rendre au Parc de Loisirs sont multiples... Pour encore enrichir cette offre, de nouveaux équipements de loisirs et des jeux pour enfants ont été récemment installés. La valorisation du Parc de loisirs est le fruit d'une concertation engagée en 2014 et menée avec des Chartrains volontaires, utilisateurs de ce poumon vert au cœur de la ville.

En 1982, la municipalité choisissait de créer un parc à caractère naturel et champêtre autour du plan d'eau du "Pâlis bleu". 35 ans plus tard, il représente un trait d'union entre le secteur urbanisé et le quartier des Portes de la Seiche. Adopté par les Chartrains, il offre des lieux conviviaux et adaptés aux familles.

de sécurité, des matériaux utilisés au sol, de la boulonnerie, des peintures...", souligne Annabelle Garnier, responsable du service espace urbain. L'aménagement complet de la balançoire et la poutre représente un coût global de 7 000 € TTC.

Un peu d'exercice ?

Avez-vous testé cette nouvelle balançoire "le nid d'oiseau", à proximité de la tyrolienne ? Elle a déjà conquis les enfants qui s'en donnent à cœur joie. Une poutre d'équilibre, des bancs et une table de pique-nique complètent l'offre d'équipement : "Les jeux pour les enfants font l'objet d'une réglementation stricte à laquelle nous sommes très attentifs. Tout au long de l'année et pour toute nouvelle mise en place, une vérification soutenue est assurée par un organisme agréé autour, par exemple, des distances

Ludique, gratuit et en accès libre, le parc de fitness de plein air trouve sa place à mi-chemin entre le parcours de santé traditionnel et la salle de sports. En 2018, d'autres aménagements seront réalisés dans le parc pour le confort des sportifs. Vous n'avez plus d'excuses, l'exercice physique est à portée de main.

Le Petit +

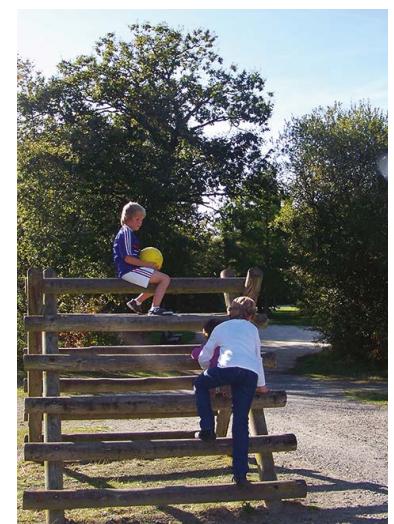
Le Parc de Loisirs c'est... 10 hectares d'oasis de nature avec 2 plans d'eau et des jeux pour les enfants, un espace imaginaire "Le Château de la Mécanique... Des zones de prairies et des fleurs protégées (orchidée abeille, renoncules à feuilles d'ophioglosse). Des circuits pour joggers et un parcours de santé.



■ Le "nid d'oiseau".



■ Sur chaque espace de jeux, une signalétique vous informe.



■ Les éléments de l'ancien Crapa, progressivement remplacés par des appareils de fitness.



■ UN PARC POUR TOUS

. Du côté des jeux pour enfants : il est indispensable de respecter les tranches d'âge et les consignes de sécurité affichées sur place. Les enfants demeurent sous la surveillance et la responsabilité de leurs accompagnateurs.

. Nos amis les animaux : les chiens doivent être tenus en laisse. L'accès des cavaliers à cheval est réglementé.

. Pour la sécurité de tous... tous les véhicules à moteur sont interdits dans l'enceinte du parc (sauf service et secours).

Rencontre citoyenne

"Ensemble prévenons le suicide"

Vous avez pu être touché par un suicide ou une tentative de suicide, que vous y ayez songé ou en ayez été témoin, vous vous sentez concerné... Venez en parler dans le cadre d'une Rencontre Citoyenne.

Organisée par le Collectif "Ensemble Prévenons le Suicide" (CoEPS 35) et des communes engagées (Noyal-Chatillon, Bourgbarré, Chartres de Bretagne et Saint-Erblon) elle se déroulera le samedi 2 décembre à Chartres, salle Victor Basch.

Cette rencontre publique est organisée en trois temps :

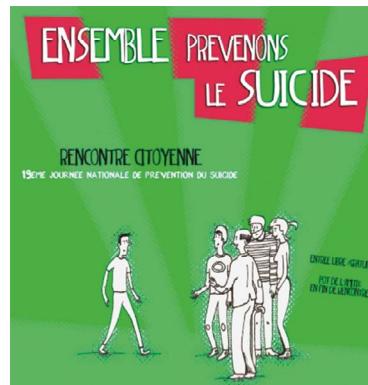
- . une table ronde de personnes concernées ayant élaboré ensemble leurs interventions ;
- . une table ronde de consultants (professionnels et associatifs) réagit à leurs propos ;
- . un "pot" convivial permet d'échanger avec les intervenants et les personnes du collectif.

Une démarche participative originale

Pour préparer cette rencontre, le Collectif cherche à constituer un groupe d'une dizaine de bénévoles désireux d'échanger, partager leur expérience, leur vécu soit en tant que personnes ayant connu la tentation ou le passage à l'acte suicidaire, soit comme proches

endeuillés par le suicide ou encore comme professionnels en réflexion par rapport à la thématique. Ces volontaires seront invités à préparer les interventions du 2 décembre à l'occasion de rencontres en novembre le samedi 18 (en journée), le lundi 27 (en soirée) et le matin du samedi 2 décembre. Avec la conviction que chacun a capacité à porter sa parole devant d'autres lorsque les conditions sont réunies (respect inconditionnel, écoute sans jugement...). Ces échanges permettent de transformer les épisodes douloureux de la vie en un apport positif pour la collectivité. Cette méthode ne distribue pas de solutions mais invite à chercher ensemble, par la parole échangée, un petit bout d'explication, parfois déterminant pour sortir de la spirale suicidaire.

Ce thème vous intéresse, vous êtes majeur(e) et avez un peu de temps bénévole à donner... Merci de nous contacter au plus tôt et avant le 24 novembre 2017.



Pour intervenir contactez le CoEPS par courrier : 35, Mutualité Française Bretagne, Service Prévention - 20 square de Broglie - CS 74 348 35043 RENNES Cedex.
- Par téléphone : 02 99 67 88 06 ou 06 26 78 68 24
- Par mail : col.preventionsuicide35@laposte.net

La rencontre citoyenne aura lieu le samedi 2 décembre 2017 à partir de 14h30, salle Victor Basch. Gratuit - Ouvert à tous.

en +

vaccination contre la grippe

Comme chaque année, dans le cadre de ses missions de prévention, le Centre de Santé Assia Réseau UNA propose une journée de vaccination anti-grippale. Cette année, les infirmières du Centre de Santé vous accueilleront le **mardi 7 novembre de 9h à 18h dans les locaux de l'Association, à l'Espace Brocéliande sans rendez-vous.**

Attention, si vous réalisez pour la première fois la vaccination anti-grippale, vous devez vous rapprocher de votre médecin, car les infirmières ne sont pas habilitées à réaliser cette première injection. Le vaccin est à retirer en pharmacie.

Une collation vous sera proposée après la vaccination pour poursuivre l'échange avec les infirmières.

+ d'infos au 02 99 77 12 77 ou sur www.assia-una.fr

visite de quartier

Une fois par trimestre, sur un secteur donné, élus et techniciens de la ville rencontrent les habitants sur leurs lieux de vie ou de travail pour échanger avec eux sur leurs préoccupations quotidiennes. Les rencontres sont des outils essentiels à la participation des Chartrains. La prochaine visite aura lieu **samedi 21 octobre, elle concernera le secteur suivant :**

- 9h : Départ angle rue des Vieux Fours/avenue du G^{al} de Gaulle ■ 9h30 : Rdv rue Gustave Flaubert ■ 10h : Rdv angle rue des Potériats/allée des Chauffourniers ■ 10h30 : Rdv angle rue Mozart/allée Beethoven ■ 11h : Rdv avenue de la Chaussairie (arrêt de bus)
- 11h30 : Arrivée square René Vautier.

Jardin partagé



Les voisins de la rue des Potériats ont aménagé un jardin potager et aromatique dans leur quartier baptisé "Ô Karrez". La ville de Chartres de Bretagne a mis à disposition une petite parcelle communale et Rennes Métropole, un composteur collectif. Le 28 septembre dernier, les habitants étaient rassemblés pour un moment convivial autour de la dégustation de leur production : soupes de potiron et de potimarron, gazpacho de melon... miam !

Si vous souhaitez partager votre expérience de jardin partagé dans votre quartier vous pouvez contacter le service communication de la ville au 02 99 77 41 05 ou communication@ville-chartresdebretagne.fr

Citoyenneté Une journée pour agir

Vous avez envie de contribuer à l'amélioration de votre cadre de vie ? Vous avez des idées à partager sur la rénovation d'équipements, la valorisation de lieux fréquentés, des créations artistiques sur l'espace public ? La journée citoyenne est une opportunité pour les habitants de prendre part à des réalisations concrètes. L'idée, c'est de se mettre tous ensemble autour d'un ou plusieurs projets pour améliorer notre ville et créer du lien. Quels que soient son âge, son sexe, ses connaissances, ses aptitudes, chacun peut trouver une raison de participer. Les élus et les services municipaux accompagnent les projets et les chantiers citoyens proposés par les habitants. Venez participer à la 1^{ère} réunion "Journée citoyenne", jeudi 12 octobre à 20h, salle du Conseil Municipal, en Mairie.

+ d'informations : journeecitoyenne@laposte.net



vie éco

Le Korrigan



Après plusieurs mois de fermeture, le 25 septembre dernier, Eric Berthelot a ré-ouvert le tabac-presse Le Korrigan, au cœur du centre commercial. Il a été propriétaire d'un commerce identique à St Jacques de La Lande pendant 5 ans. Epaulé par deux salariées (Marina et Valérie), il ouvrira son commerce de 7h à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h à 19h le samedi.

*Le Korrigan - Centre commercial
Rue Lwówek - Tél. 02 99 41 21 14.*

Allez ! "Viens je t'emmène..." à Pôle Sud

Comment créer du lien social et lutter contre l'isolement des plus âgés ? La commune de Chartres, engagée dans le réseau Ville Amie des Aînés, a mobilisé ses partenaires pour organiser un après-midi d'informations et d'animations au centre culturel Pôle Sud, sous le signe de l'intergénération, le mercredi 15 novembre.

Viens je t'emmène est la seconde édition d'un événement national, porté par le magazine *Notre Temps* qui a lieu du 14 au 20 novembre 2017 sur le thème *La semaine des sorties entre générations*. Chartres en tant que Ville Amie des Aînés, en est tout naturellement partenaire. Dans ce cadre, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Départemental d'Action Sociale, le Clic'Alliages, l'ADMR, Assia et les bailleurs sociaux, la ville propose un moment d'échange et de convivialité à destination des aînés : "L'objectif de cette action est donc d'inciter les personnes âgées qui peuvent parfois souffrir de solitude à sortir de chez elles. Cette rencontre a lieu notamment grâce à l'investissement de Madame Lautram, directrice du CCAS et de nombreux bénévoles", souligne Dina Joalland, adjointe aux personnes âgées.



Au Pôle Sud, seront proposées des animations intergénérationnelles, la restitution de l'enquête réalisée en janvier auprès des plus de 70 ans, les projets envisagés pour les aînés chartrains et la rencontre avec des professionnels intervenants auprès des aînés. Afin de promouvoir cette journée, les bailleurs sociaux se sont également

mobilisés pour inviter leurs locataires âgés à participer. *Viens je t'emmène...* à Pôle Sud vous permettra de découvrir le centre culturel, rencontrer des professionnels et passer un moment de détente avec de jeunes Chartrains.

"viens je t'emmène..."

Mercredi 15 novembre de 14h à 17h30 (gratuit).

- . Stands d'information : CDAS, Clic All'âges, CCAS, ADMR et ASSIA.
- . Restitution de l'enquête réalisée en janvier auprès des plus de 70 ans et les projets envisagés pour les aînés chartrains.
- . Présentation de la programmation et des actions culturelles
- . Visite de la Médiathèque et de la salle de spectacles
- . Présence des bénévoles de la bibliothèque de rue
- . Goûter préparé par les jeunes de l'Igloo et de Cap à Cité et temps de partage intergénérationnel
- . Prestation de la Chorale de la Résidence de La Poterie
- . Prestation des danseurs de l'association Cercle Celtique.

Pour leur déplacement, les personnes à mobilité réduite sont invitées à se rapprocher du CCAS (Tél. 02 99 77 63 53).

regards sur...



■ Le stade revalorisé

La suppression de murs végétaux à l'ensemble sportif Rémy Berranger permet de valoriser ce site communal très fréquenté. Le long du stade 1, rue de la Croix aux Potiers, la clôture déficiente a été remplacée et décalée pour libérer de l'espace public le long de la route. Autour du terrain d'entraînement, les lourdes et imposantes haies de palmes sont progressivement supprimées et remplacées par des grilles simples ou des pare-ballons 2.



■ L'avenue de la Seiche

En septembre, des travaux d'aménagement ont permis la création d'un arrêt de bus 3 avenue de la Seiche et d'un rond-point provisoire 4 au carrefour avec la rue Jean-Marie Ecorchard.



SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Rendez-vous les 24 et 25 novembre

La collecte nationale des banques alimentaires aura lieu vendredi 24 et samedi 25 novembre. C'est un rendez-vous solidaire durant lequel quelque 129 000 bénévoles récupèrent des denrées dans plus de 9 000 points de collecte à travers la France.



A Chartres de Bretagne, l'épicerie sociale qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale, s'associe à cette manifestation de solidarité. En 2016, ce sont 2 487 kg de produits alimentaires et d'hygiène qui ont été récoltés. Ces journées permettent chaque année d'alimenter les stocks dans les rayons de l'épicerie sociale chartraine. Cette

année les produits les plus sollicités sont : des conserves de poissons, petits modèles de conserves de légumes, riz, semoule de couscous, confiture, compote, sucre, farine, huile ; ainsi que des produits d'entretien (liquide vaisselle, produits ménagers...) et d'hygiène (papier toilette, dentifrice, gel douche, shampooing...).

en +

Chaque année, une cinquantaine de bénévoles se mobilisent. Ils assurent des permanences aux entrées de supermarchés Carrefour Market et Netto ainsi qu'à l'épicerie sociale pour la mise en rayon. N'hésitez pas à les rejoindre... Contactez le CCAS au 02 99 77 63 53.

■ Contrôle de vos feux de véhicule

Sur la route, assurez-vous de bien voir et d'être bien vus. L'association Prévention Routière en partenariat avec la commission sécurité du Conseil des Sages et la police municipale propose de contrôler et de régler, si besoin, l'éclairage de votre véhicule.

*Samedi 21 octobre de 9h à 13h,
esp. des Droits de l'Homme. Gratuit.*

■ Le Pacs... en Mairie

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir conclure le Pacs, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. L'article 48 de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle prévoit qu'en matière de Pacs, il revient désormais à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de Pacs et la dissolution de celui-ci.

*Ces dispositions sont applicables à partir du 1^{er} novembre 2017
+ d'infos sur servicepublic.fr*



■ Opération de construction de logements



Début 2020, au 11 de l'avenue de Brocéliande, le bâtiment actuel en forme de pyramide fera place à un petit collectif de logements locatifs sociaux géré par la société Néotoa, sur une emprise foncière d'environ 2 690 m².

Ce projet, présenté aux riverains le 7 septembre dernier puis au Conseil municipal du 25 septembre, comprendra 30 logements du T2 au T5, complétés de 15 places de stationnement en aérien et 31 places en sous-sol.

■ Des jeunes, entre 10 et 14 ans, des communes du syndicat intercommunal de la piscine de L Conterie, ont participé le 31 août aux 6^e Eauxlympiades. Pour cette compétition, les équipes, mélangeant les jeunes des différentes communes, se sont affrontées autour de défis ludiques.

DES PHOTOS TOUS AZIMUTS



en +

Fest Deiz du cercle celtique

Avec Diskuizh - La Guédillée et les musiciens du Cercle

Dimanche 15 octobre à partir de 14h30. Halle de La Conterie.
Entrée : 6€ - Gratuit pour les moins de 12 ans.

12^e Bourse multi-collections

Cartes postales, fèves, timbres, BD ou pièces de monnaie, le rendez-vous des amateurs de collections revient... L'association Amicale multi-collections est aux commandes de l'événement qui réunit des passionnés du grand Ouest. Près de 40 exposants seront présents pour vendre et échanger.

Dimanche 26 novembre de 9h à 17h, Halle de La Conterie au profit du Téléthon.
Entrée : 1,50 €
Gratuit pour les moins de 16 ans

Croix-Rouge Française

Afin de vous sensibiliser sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge, les bénévoles de l'association lancent une campagne de sensibilisation en porte à porte sur la commune, du 16 octobre au 11 novembre. Ils seront clairement identifiables grâce un badge et des vêtements aux couleurs de la Croix Rouge.

Visite entre 12h et 20h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi. Cette campagne ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

Manifestation dans la rue

Mode d'emploi

L'organisation de fêtes, manifestations sportives ou culturelles ne s'improvise pas. Le public présent mais également les personnes qui concourent à son fonctionnement doivent pouvoir se divertir en toute sécurité.

"Le contexte actuel en termes de sécurité nous amène à être vigilants et à suivre attentivement les directives de la Préfecture. La municipalité a élaboré une procédure liée à la sécurité qui doit s'appliquer dès qu'une manifestation, qu'elle soit communale ou associative, se déroule sur la voie publique" explique Xavier Cordonnier, conseiller délégué à la sécurité.

Ainsi, lorsqu'une association souhaite organiser un événement occupant temporairement la voie publique, elle doit préalablement demander un rendez-vous auprès de représentants de la mairie. Cette rencontre entre l'organisateur, le policier municipal, l'élu à la sécurité et le responsable de la vie associative permet d'établir une fiche de sécurité. Selon le type de manifestation et le nombre de personnes



attendues, cette fiche rédigée lors de ce rendez-vous, recense les obligations minimales qu'impose la municipalité pour que la manifestation ait lieu : "Il s'agit au minimum du blocage des voies de circulation aux véhicules et de la constitution d'une équipe chargée de prévenir tout incident, d'éviter les accidents ou d'encadrer un cortège" complète l'élu.

La fiche de sécurité désormais incontournable est co-signée par la ville et l'organisateur. Le jour de la manifestation, le dispositif de sécurité est vérifié.

En savoir +

. Vladimir Perré, policier municipal : contact en Mairie, au 02 99 77 13 00 ou commune@ville-chartresdebretagne.fr
 . Service "Sport - Vie associative"
 Responsable : Sylvain Lacaine.
 Ensemble Sportif Remy Berranger.
 Tél. 02 99 77 14 87 ou : sport@ville-chartresdebretagne.fr.

concert de la sainte-cécile

Les musiciens de l'Orchestre vous attendent pour présenter un répertoire varié mêlant rythmes latino, rock et musiques de films. L'ensemble vocal le Diapason assurera la première partie.

Samedi 25 novembre à 20h30 au Pôle Sud
Participation libre au profit de la recherche sur le cancer.

chartres-hassmersheim

Assemblée générale : ouverte à tous. Parmi les projets de l'association : découverte de la cuisine allemande par une animation, réception d'un groupe d'Allemands en mai 2018, préparation d'une soirée sur un thème à définir, proposition d'un séjour pour les jeunes et toujours "job d'été dans ma ville jumelée"...

Mardi 17 octobre à 20h, salle Victor Basch.

■ Le Forum des associations s'est tenu le samedi 2 septembre à la Halle de La Conterie.



Mérite associatif 2017

Trois Chartraines à l'honneur

Le 21^e Forum des associations a réuni cette année plus de 80 exposants à la Halle de La Conterie le 2 septembre dernier. En fin de journée, la cérémonie du Mérite associatif a salué le parcours de trois Chartraines engagées dans la vie locale et partageant des valeurs de solidarité.

Annick...

L'engagement ? Du plaisir à partager

Aussi à l'aise à bicyclette, à l'assaut d'un col de montagne, que racontant une histoire, entourée d'enfants, **Annick Crocq** vit chaque engagement avec passion : "Quand je m'investis dans quelque chose, je le fais à fond et avec conviction". Annick et son mari Claude sont arrivés à Chartres en 1972. En 1983, elle adhère aux Cyclos Chartrains : "Je pédale depuis plus de 30 ans avec toujours autant de plaisir. Adepte des difficultés techniques plutôt que des longues distances, j'aime l'extrême et les défis sportifs. Quand je reviens du vélo, je me sens bien, défoulée, je ne sens plus la fatigue". Dès 1984, elle intègre le bureau de l'association : "Je m'occupe des maillots, de trouver les fournisseurs, les bons modèles, les couleurs et les tailles qui conviennent pour les 130 adhérents, ce n'est pas une mince affaire !"

Mais l'engagement d'Annick est également tourné vers les familles et les enfants. De 2003 à 2010 elle s'investit dans l'antenne chartraine de SOS Urgences Mamans : des bénévoles



assuraient des dépannages immédiats et temporaires pour des parents confrontés à un problème inattendu : panne de baby-sitter, enfant malade, rendez-vous imprévu : "Après des années d'activité professionnelle dans le secteur de l'enfance, c'était une façon de m'investir dans la vie locale en rendant service".

En parallèle, dès 2004, Annick crée l'antenne de Lire et Faire Lire à Chartres de Bretagne : "Nous intervenons en dehors des temps de classe, dans les trois écoles. J'aime ces moments d'échange et de complicité avec les enfants et c'est un grand plaisir de les voir grandir et prendre goût à la lecture".

jeanine

Combattante solidaire

S'investir pour aider les autres, c'est une seconde nature chez **Jeannine Chevrel**. Engagée dès l'âge de 20 ans dans l'association JOC (jeunesse ouvrière chrétienne), elle a consacré sa vie professionnelle à aider les demandeurs d'emploi.

Arrivée sur la commune en 1971 avec son mari Elie et ses fils, c'est tout naturellement et simplement qu'elle s'engage dans l'association APEL de l'Ecole Sainte-Marie puis quelques années plus tard, à la FCPE au Lycée Bréquigny : "Combative et parfois révoltée contre l'injustice, j'ai toujours eu envie de m'investir, cela me semble naturel d'aider les gens à s'informer, à se défendre à tous les niveaux".



Les jumelages font aussi partie de la vie de cette Chartraine investie dans la vie locale tout comme son mari : "Je suis membre du bureau de l'association Chartres St Anthème depuis sa création en 1987. Les jumelages sont une immense source d'enrichissement culturel et d'amitiés durables".

Toujours très discrète et souriante, Jeannine n'a pas à rougir de cet engagement de toute une vie vers les autres : "Le monde associatif est aussi une école de la vie, on donne beaucoup mais on reçoit tellement. Aujourd'hui, nos fils et petites-filles s'engagent à leur tour et j'en suis très fière !"

marie-jo

Savoir donner pour recevoir

simple et ces engagements ont facilité notre intégration dans la commune".

Investie depuis 12 ans dans l'*Amicale des donneurs de sang*, elle a occupé le poste de secrétaire avant de prendre tout récemment la présidence : "Le don de sang est une cause importante et solidaire qui me tient à cœur. Que ce soit de manière ponctuelle ou plus régulière, de très nombreux patients ont besoin d'une transfusion pour vivre. Il est donc essentiel de donner son sang régulièrement".

De ville en ville, **Marie-Jo Etoc** a suivi son mari militaire pendant 34 ans : "Nous étions habitués à la vie de caserne, à cet esprit d'entraide et de solidarité entre les familles". Ils s'installent à Chartres de Bretagne en 2000. M. Etoc prend sa retraite à cette époque et s'engage rapidement dans l'animation locale.

Marie-Jo le suit à partir de 2004/2005 en entrant dans l'Association des Donneurs de Sang et Lire et Faire Lire : "La transition entre la vie en caserne et la vie civile n'a pas été

Dans un autre domaine mais toujours dans le souci de s'investir pour les autres, Marie-Jo vient lire dans les écoles et les structures petite-enfance depuis 2004 dans le cadre de l'association nationale Lire et Faire Lire : "L'engagement associatif apporte énormément de richesse : grâce aux rencontres, il contribue à la qualité de vie dans une ville. Il faut sortir de chez soi et ne jamais hésiter à pousser la porte des associations".



Disparition



Le club Espérance Basket-ball a rendu un hommage à Stéphane Louapre, disparu cet été : "C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de Stéphane, dit Lewis... Il a contribué à construire le club depuis son adolescence jusqu'à aujourd'hui. Joueur, arbitre officiel ligue, OTM haut niveau, formateur, coach, dirigeant, mais surtout bénévole avant tout ! Sa grande passion : le basket... surtout le basket à l'Espérance. Avec sa rigueur des plannings, ses idées pour construire et faire évoluer le club, nous retiendrons les images aussi des bons moments passés en réunion de bureau, l'édition en couleur du journal mensuel, l'organisation des soirées basket... Il va nous manquer".

Les membres du Conseil d'administration de l'Espérance Chartres Basket

15 ans De mobilisation contre les maladies génétiques



L'équipe de l'association Génétique Chartraine.

L'édition 2017 du Téléthon revêt un caractère particulier pour l'association Génétique Chartraine qui fête cette année ses 15 ans de collectes au bénéfice de la recherche. Avant la grande fête, de nombreuses animations sportives, solidaires et gourmandes ponctuent l'automne.

La 31^e édition du Téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre. En 30 ans, bien des victoires ont été remportées. Les maladies rares, alors inconnues du grand public, sont sorties de l'ombre. La recherche avance et le défi de ce Téléthon 2017 est de poursuivre le combat contre la maladie.

A Chartres de Bretagne, l'association Génétique Chartraine est le moteur de cet événement local depuis 2002 et fête donc ses 15 années d'action :

"Nous profiterons de ces journées pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent depuis l'origine de l'association, les membres du bureau, la municipalité qui soutient notre action depuis sa création, les associations amies, les commerçants et tous les donateurs. Cette mobilisation collective a permis de remettre à L'Afm Téléthon mais aussi aux associations de lutte contre le Cancer et la Mucoviscidose, des fonds conséquents pour la recherche qui avance à grands pas", souligne Jean-Yves Labbé, président de Génétique Chartraine.

Tout au long de l'année, Génétique Chartraine multiplie les opérations pour contribuer, à son niveau, à la recherche sur les maladies génétiques. Les quatre prochains mois seront très animés entre les ventes du compost d'automne les 7, 13, 14, 21 octobre et le 4 novembre, la vente jusqu'au 21 octobre et distribution des viennoiseries (5 ou 12 novembre) grâce à la participation des boulangers de la ville et la vente des billets de la grande tombola.

Les 8 et 9 décembre, la commune se mobilisera et de multiples animations ponctueront les deux jours. Comme les années passées, Génétique Chartraine pourra compter sur de nombreuses associations chartraines. Place de la Mairie, le public trouvera des nouveautés pour les enfants, un manège, un mur d'escalade, des compositions florales, des crêpes, des gâteaux et des boissons et des articles de décos proposés par les bénévoles.

Le point d'orgue de cette journée, pour la clôturer dans la joie, la convivialité et la bonne humeur : une soirée dîner dansant animée par un orchestre est proposée Halle de La Conterie.

Pour mener à bien ces actions, l'association recherche des bénévoles.

+ d'infos et contact :
Jean-Yves Labbé, président
ou 06 09 17 06 65
ou labbe.jean-yves@neuf.fr
Michelle Guibert au 02 99 41 28 85

A l'occasion des 44^e Foulées Chartraines, le dimanche 17 septembre, 410 coureurs se sont élancés sur le parcours des 10 km dans le Parc de Loisirs. L'après-midi, les enfants scolarisés à Chartres ont participé aux courses des écoles. La recette de la course en duo mixte a été reversée à l'association "Welcome to Kenya" pour le financement d'un projet à la fois humanitaire et sportif, porté par 4 jeunes athlètes du club d'athlétisme de l'Espérance.



ECOLE JEAN WIENER

Musique ou danse ? Et pourquoi pas les 2 ?

Vous recherchez une activité musicale ou chorégraphique pour la rentrée ? Les inscriptions sont ouvertes...



■ En danse...

Pour les enfants, adolescents et adultes : danse contemporaine, hip-hop et modern'jazz, mais aussi claquettes

■ En musique...

Chant prénatal et postnatal, jardin musical parents-enfants, éveil musical, éveil chant et percussions ou parcours artistique, flûtes irlandaises et percussions ou la marmite à sons, découverte instrumentale, batucada, musiques du monde et groupes vocaux !

Cours d'instrument : accordéon diatonique, basson, bombarde, clarinette, flûte traversière, guitares musiques actuelles amplifiées, harpe, saxophone, trombone, trompette, violon, violoncelle...

*Ecole Jean Wiener.
Ouverte du lundi au vendredi /
9h30-12h / 14h30-18h.
Tél. 02 99 41 35 18.
ecolejeanwiener@orange.fr.
ecolejeanwiener.wordpress.com*

Ouvrez la Halle aux oiseaux

En novembre, la Halle de La Conterie accueille plus de 1 500 oiseaux exotiques. 170 éleveurs de toute la Bretagne ont préparé et sélectionné leurs plus beaux sujets et les soumettront au jury de ce championnat de Bretagne des oiseaux de cages et de volières.



Vous pourrez découvrir des centaines de canaris de toutes les couleurs et aux plumages originaux (huppes, frisures...) des petits oiseaux exotiques originaires des 5 continents, des petites perruches, des perroquets... Vous vous intéressez à la nature et aux oiseaux ? Rendez-vous au stand de l'association l'Oiseau Club Rennais, organisateur de l'événement pour découvrir les actions menées, la fabrication et la pose de nichoirs, des vidéos sur la reproduction d'oiseaux indigènes.

■ Bien vivre à domicile

En partenariat avec le Conseil Départemental, la CARSAT, le CLIC All'âges, le Centre de Prévention Bien Vieillir, le Crédit Agricole 35, la société Bastide et la commune de Bruz, Assia Réseau UNA organise une Journée de Prévention sur le thème "Bien vivre à domicile". Au

programme : parcours équilibre, découverte d'aides techniques, conseils sur l'aménagement de l'habitat et repérage des risques, remise de documentation et échanges avec des professionnels du domicile autour d'une collation

Les professionnels du maintien à domicile

(ergothérapeute, infirmiers, aides-soignants, aides à domicile) présents lors de cette journée seront à votre disposition pour vous apporter conseils et répondre à vos questions.

Halle de La Conterie à Chartres de Bretagne du 17 au 19 novembre. Organisé par l'Oiseau-Club Rennais. Contact : 02 99 59 48 19 ou 06 33 50 74 12. Ouvert au public : vendredi 17 de 14h à 18h, le samedi 18 et dimanche 19 novembre de 9h à 18h. Tarif : 3 € l'entrée, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés.

Jeudi 19 octobre de 9h30 à 17h30 Maison des Associations (salle Magnolia) - 59, av. Alphonse Legault à Bruz.

Du 25 au 29 septembre... Jacques, Marie-Françoise, Eugène, Michèle, Karine et Françoise, les "jeunes" du Foyer de vie de la Poterie sont partis en séjour sur la côte normande... Entre balade sur les planches de Deauville, visites, barbecue et soirée raclette, le groupe a savouré cette semaine loin de leurs aînés de la résidence de la Poterie.

Samedi 30 septembre... la Médiathèque sort ses livres, l'équipe du Pôle Sud et tous les bénévoles



PÔLE SUD

Nouvelle saison, nouvelle équipe

En cette rentrée culturelle, une nouvelle histoire du Pôle Sud s'écrit... aux côtés des chanteurs, danseurs, écrivains, musiciens, intermittents, bénévoles, public... de nouveaux personnages et des changements de rôles.

Présentation...

La réorganisation des services de la ville et le départ en retraite de Dominique Grelier, ancien directeur du centre culturel, ont amené à redistribuer certaines missions du pôle culture. Le souhait était de maintenir un service public de qualité tout en contrôlant voire en réduisant les charges de fonctionnement : "Les missions sont diversifiées et enrichies pour tendre vers davantage de transversalité ; le travail en équipe sera renforcé toujours au bénéfice du public", souligne Paulette Connan, directrice de la médiathèque qui devient directrice du centre culturel. Le spectacle vivant, la médiathèque, les ateliers et la galerie photographique composent le Pôle Sud. Ces activités sont complétées par de nombreuses interventions et animations en interne ou hors les murs, vers tous les publics. Avec l'aide précieuse des bénévoles, des techniciens intermittents du spectacle, des autres services de la ville et des partenaires associatifs et institutionnels, toute l'équipe se mobilise pour vous offrir à nouveau, une belle et surprenante saison.



Pôle Sud
Tél. 02 99 77 13 20
polesud@ville-chartresdebretagne.fr

qui est qui ... qui fait quoi ?

- Direction : Paulette Connan ①
- Les missions liées à la programmation culturelle et les contrats artistiques sont confiées à Marine Thébault ②.
- Fred Gourdais ③ assure la direction technique et logistique du pôle culture accompagné de Serge Lo Giudice ④, régisseur de la salle.
- A la médiation culturelle, Agnès Clément ⑤ est chargée de la mise en place de passerelles entre les artistes et les publics locaux sous formes d'ateliers, d'animations et de rencontres (bénévoles, scolaires, petite enfance, assos...).
- Gwenaëlle Rébillard ⑥ est coordinatrice des ateliers artistiques et interve-
- nante Arts plastiques. Anne-Sophie Rochepeau (*absente de la photo*) est intervenante Théâtre.
- Sven Wacquet ⑦ est en charge de l'accueil, de la billetterie, du secrétariat et de certaines actions de communication.
- François Boucard ⑧ est responsable et médiateur de la galerie photographique Le Carré d'Art.
- A la Médiathèque, Hélène Baslé-Garric ⑨, Cédric Douesnard ⑩, Cécile Sauvée ⑪ et Amélie Boschet ⑫, continuent d'éveiller les curiosités des usagers.
- Patricia Robert ⑬ et Anita Beaudor ⑭ agents d'entretien du service hygiène et restauration.

les contacts

- François Boucard : carre.art@ville-chartresdebretagne.fr
- Agnès Clément : action.culturelle@ville-chartresdebretagne.fr
- Paulette Connan : dir.polesud@ville-chartresdebretagne.fr
- Gwenaëlle Rébillard : lesateliers@ville-chartresdebretagne.fr
- Frédéric Gourdais : dirtech.pole-sud@ville-chartresdebretagne.fr
- La Médiathèque : mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr
- Serge Lo Giudice : regietech.pole-sud@ville-chartresdebretagne.fr
- Marine Thébault : dir.artistique@ville-chartresdebretagne.fr
- Sven Wacquet : polesud@ville-chartresdebretagne.fr

sont en place... La c^e Version 14 met le public "en boîte"... Le public est venu nombreux... Leïla and the Koalas font se lever la salle "Jacques Brel"... La saison 2017-2018 du centre culturel Pôle Sud est lancée...



HUMOUR DÉCALÉ

Pour des comédies déjantées

Deux spectacles de ce début de saison explosent les codes de la comédie musicale traditionnelle. Le Bob théâtre, le 20 octobre à Chartres et Airnadette, le 10 novembre à Pont-Péan promettent des rendez-vous déjantés pour toute la famille.

Le Bob Théâtre est une compagnie qui aime les enfants... mais avec des patates autour. Voilà le décor est planté ! Cette compagnie rennaise, habituée du centre culturel chartrain, dévoile sa nouvelle création le 20 octobre, dans le cadre du festival Marmaille, après deux semaines de résidence au Pôle Sud.

"De l'avenir incertain du monde merveilleux dans lequel nous vivons!" pose un regard lucide sur notre monde à travers l'histoire de Nina. Elle est trop douce, trop aimable dans un monde où la cruauté est reine : il faut donc impérativement rééduquer cette pauvre petite fille pour la remettre dans le droit chemin de la méchanceté. Cet univers

décalé, insolite mais un peu caustique interpelle. Le Bob Théâtre utilise les ressorts habituels de la comédie musicale : ça danse, ça chante, c'est drôle et léger. On rit beaucoup, parfois jaune... Mais finalement de nous-même !

■ Bob Théâtre "De l'avenir incertain du monde merveilleux dans lequel nous vivons !" - Création Vendredi 20 octobre à 20h30. L'équipe du Bob Théâtre est en résidence jusqu'au 20 octobre, salle Jacques Brel. Déjeuners sur scène, jeudi 12/10.



Airnadette "La comédie musiculée".

Dans le genre déjanté, la comédie musicale Airnadette remporte toutes les médailles ! Le plus grand airband de la galaxie débarque à l'Espace Beausoleil le 10 novembre grâce à un partenariat entre Pont-Péan et Chartres de Bretagne. Tout en play-back, le spectacle fait inévitablement taper des pieds et des mains et fredonner des morceaux connus de tous. Airnadette réinterprète la pop culture avec humour et dérision, sous toutes ses formes et avec des brosses à cheveux en guise de micro !

Un moment de jouissance sucrée qui nous ramène à la post-adolescence. Que celui qui n'a pas bougé les doigts sur son ventre pendant un solo de

guitare jette la première pierre au chanteur de salle de bain ! Pour commencer bruyamment cette saison, un seul mot d'ordre : "Mets du rock dans ta life et souffle dans tes cheveux !"

Entre humour grinçant et humour proche de la folie... ne choisissez pas, prenez les deux !

■ Airnadette *La comédie musiculée*. Evènement co-organisé par Pôle Sud et l'Espace Beausoleil Vendredi 10 novembre à 21h à l'Espace Beausoleil à Pont-Péan.



■ Embarquez avec Le Bob théâtre.

■ Le 23, Georgette et Claude Louis et leur famille se sont réunis en Mairie pour fêter leurs noces de Diamant, 60 années de mariage. ■ Samedi 23, l'Espérance basket a organisé le 21^e tournoi de la Mme Caline qui a rassemblé l'élite des U15 du département ■ Les 23 et 24 septembre, 350 cyclotouristes s'étaient donnés rendez-vous pour la 32^e édition de Tout Chartres à Vélo. Quatre parcours leur ont été proposés entre Chartres de Bretagne, Janzé et Chanteloup.



Ô PÔLE SUD

■ SALLE J. BREL

- . Chanson : **Lina Bellard** - *Toutes les filles s'appellent Jeanne*
Vendredi 1^{er} décembre à 21h
- . Humour : **Guillaume Meurice** - *"Que demande le peuple ?"*
Samedi 9 décembre (complet).

■ L'INSTANT CLASSIQUE

Pause conviviale autour d'un artiste, d'un instrument, d'un verre... Cette saison L'instant classique est confié au guitariste Nicolas Primault.

Mardi 7 novembre à 19h.

■ AU Carré D'ART

. **Vacuité**, photographies de Valentin Fougeray Jusqu'au 8 novembre

. **Expédition polaire (1934-1935)**, photographies de Robert Gessain
Du 16 novembre au 24 janvier
Vernissage jeudi 16 novembre.

à côté

BOURGBARRÉ

■ Vide-greniers
organisé par l'Association des Parents d'Elèves. Bénéfices intégralement reversés à l'école Françoise Dolto.

Dim. 15/10 de 7h à 18h.

Salle des Sports & salle polyvalente.

Entrée libre

L'automne à la Médiathèque

Rendez-vous entre mystère et imaginaire...

Il y a tout juste 10 ans, après plusieurs mois de travaux et d'installation, la bibliothèque municipale devenait la Médiathèque du Pôle Sud. Depuis, une équipe de 4 bibliothécaires est à votre disposition sur 835 m² dédiés aux découvertes pluridisciplinaires. Pour fêter ces 10 ans de la Médiathèque, l'équipe vous propose deux rendez-vous autour du polar : une Murder party et un apéro-littéraire.

Le temps d'un après-midi... Jouez les détectives

Un crime a été commis au Pôle Sud... serez-vous le premier à trouver l'assassin ? À mi-chemin entre théâtre d'improvisation et enquête policière, la Murder Party est une enquête policière grandeure nature dont vous serez le héros. Incarnez les protagonistes d'une histoire pour démasquer un assassin et le mobile à partir des indices disséminés dans le centre culturel.

Entre amis, en famille, venez vous piquer au jeu et démêler les fils de l'histoire lors de cette animation gratuite qui s'adresse à tous.

La compagnie de théâtre 3^e Acte pilote cette animation et sera accompagnée des troupes d'improvisation de l'association Boréales : La Tique et Les Mouss'Tique.

Samedi 25 novembre à partir de 14h.
A partir de 7 ans. Gratuit sur inscription à la Médiathèque



Apéro littéraire avec...

David Khara, auteur de polars rennais, pour son roman "Atomes crochus" qui fait partie de la sélection de la 4^e édition du prix littéraire "Le Livre-Echange".

Vendredi 24 novembre à 19h30,
dans le Cabaret

. Exposition et atelier : "*Imagin'Air*"
- Mayalen Goust, illustratrice, expose ses planches, crayonnés et illustrations ayant donné naissance à de nombreux albums et bandes dessinées.

Exposition du 3 au 28/10.
L'artiste propose un atelier d'illustration et une rencontre/dédicace.
Samedi 14 octobre à 14h30 -
Enfants à partir de 6 ans
Gratuit sur inscription.

. Spectacle "*Little Circus*" par la Cie La Roulotte - Paola et Francesco vous font découvrir l'univers de leur petit cirque de marionnettes.

Mercredi 25/10 à 16h. + de 3 ans.
Gratuit sur inscription.

. Exposition "*Tous vivants tous différents*", est une invitation de l'Espace des Sciences à tester, chercher et entrer dans l'incroyable aventure de la biodiversité !

Du 7/11 au 23/11.

+ d'infos, actualités, coups de cœur, catalogue et réservations en ligne, compte lecteur, infos pratiques... sur [mediatheque.ville-chartresdebretagne.fr](#) - Courriel : mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr. Tél. au 02 99 77 13 22.

■ Samedi 23, la Fête des Jumelages a tenu toutes ses promesses, en présence d'une délégation de Lwówek en Pologne et de Castelbar, en Irlande... Le vide-greniers a rassemblé les Chartrains qui ont pu profiter de nombreuses animations musicales : le groupe franco-polonais Furman et les chanteurs de Chantous d'Loudia. Les associations chartraines telles que La Fanfare sans fil, le Cercle Celtique, le Twirling-Bâton et l'Orchestre de Chartres ont également animé la journée.



Retour Hélios

Envie d'évasion ?

Chaque année, la Ville accorde des bourses Hélios à de jeunes Chartrains pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets locaux ou à l'étranger. A leur retour, ils s'engagent à restituer leur expérience avec photos ou vidéos lors d'une séance ouverte.



■ Les Bourses Hélios... Pour poser son sac à dos aux 4 coins de la planète.

Nicolas Bretagne présentera son voyage de 3 mois en Malaisie, dans la capitale Kuala Lumpur : "En photos et vidéos, je vous ferai découvrir ce magnifique pays, la culture, l'alimentation et ses différentes facettes".

Corentin Hurault a séjourné 2 mois en Islande à Thorsmork : "L'objectif de ce voyage était de prendre part aux travaux d'une équipe de volontaires internationaux pour protéger les espaces naturels et la biodiversité : balisage et entretien des chemins de randonnée, réparation de bancs, d'escaliers, de tables d'orientation..."

Retour Hélios : vendredi 3 novembre
salle Victor Basch à 20h30.



■ Nicolas Bretagne découvre la Malaisie.



■ Corentin Hurault... Un breton en Islande.

les effectifs dans les écoles



■ Collège public de Fontenay : 592 élèves dont 252 Chartrains répartis en 22 classes. 5 classes de 3^e - 125 élèves. 6 classes de 4^e - 164 élèves. 6 classes de 5^e - 156 élèves. 5 classes de 6^e - 147 élèves.

■ Ecole maternelle publique Brocéliande : 170 élèves répartis en 7 classes.

■ Ecole élémentaire publique l'Auditoire : 303 élèves répartis en 12 classes

■ Ecole privée maternelle et élémentaire Sainte-Marie : Maternelle : 92 élèves répartis en 4 classes. Elémentaire : 185 élèves répartis en 8 classes.

conférence donner confiance à nos enfants

Stress, crises de colère, violence verbale ou physique... nos enfants ont parfois du mal à gérer leurs émotions à l'école comme à la maison. Pour vous, parents, il est parfois difficile de ne pas hausser la voix quand l'enfant s'énerve, s'enferme ou réchigne à faire ce que vous lui demandez.

L'école Sainte-Marie en partenariat avec la commune de Chartres de Bretagne propose une conférence animée par Jean-François Laurent sur le thème : Comment faire preuve d'une juste autorité et donner confiance à nos enfants ?

Expert en médiation scolaire, formateur, conférencier et écrivain dans les domaines de l'éducation, Jean-François Laurent propose des clés pour aider l'enfant à gérer ses émotions, développer l'harmonie en famille, sortir des conflits et renforcer la confiance. A travers les exemples, parfois dynamiques, les participants repartent avec des pistes pour améliorer et comprendre la relation à leurs enfants.



Conférence ouverte à tous et gratuite
Lundi 23 octobre à 20h30, Halle de La Conterie.
+ d'infos : www.jeanfrancoislaurent.com